



LA COOPERATION AGRICOLE

La Coopération Agricole représente les entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole et agroalimentaire française, au cœur des territoires :

- 2 300 coopératives
- 3 agriculteurs sur 4 adhèrent à au moins 1 coopérative - 190 000 salariés (filiales incluses) - 93 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE - 74% des sièges sociaux sont en zone rurale

Contact :

La Coopération Agricole
43 rue Sedaine - CS 91115
75538 PARIS CEDEX 11

Tél : 01 44 17 57 00

Fax : 01 48 06 59 13

e-mail : info@lacoopagri.coop

Site : lacooperationagricole.coop

CAHIER D'ACTEUR LA COOPERATION AGRICOLE

RENFORCER L'INDEPENDANCE DE NOTRE ALIMENTATION

Une agriculture performante pour une alimentation accessible, saine et sure

Nous sommes à un moment où la société requestionne le rôle de son agriculture. Nous réaffirmons l'importance de l'alimentation : il s'agit, demain, de continuer à garantir aux consommateurs en France, en Europe et aussi dans le reste du monde une alimentation diversifiée, de qualité et surtout en quantité suffisante. Cet approvisionnement doit se faire à des prix raisonnables et accessibles à toutes les populations, sans se limiter aux seuls produits hauts de gamme. La force de notre alimentation française est dans la diversité des modèles de production agricole qui permettent de répondre à la diversité de la demande.

Notre compétitivité, facteur clé de cette indépendance alimentaire est directement liée à notre capacité à créer de la valeur sur l'origine France, aussi bien sûr notre marché intérieur que sur les marchés export européens et internationaux.

L'importance du revenu des exploitants

Pour qu'il y ait des agriculteurs demain sur le territoire, il faut que les exploitants dégagent un revenu correct et stable. C'est une priorité : sans agriculteurs demain, il n'y aura pas d'agriculture, sans création de richesse il n'y aura pas d'emploi sur les territoires.

C'est par la création de valeur, c'est à dire la valorisation des produits sur le marché, que les efforts des producteurs seront identifiés et rémunérés. Cela passe notamment par l'affichage de l'origine, l'affichage des démarches environnementales, la limitation des distorsions de concurrence entre les Etats membres et vis-à-vis des pays tiers... etc.

Un modèle d'agriculture moderne et compétitif

Pour être à la fois compétitive et plus respectueuse de l'environnement, l'agriculture de demain devra s'appuyer sur les nouvelles technologies et les nouvelles pratiques agroécologiques : optimisation des ressources, nouvelles variétés, nouvelles techniques de productions, agriculture de précision.

L'agriculture aura besoin d'une recherche de pointe financée et qui accélère l'obtention de résultats, de formation des agriculteurs à ces nouvelles compétences, d'un accompagnement technique et d'une grande agilité des entreprises capables de s'adapter en continu.

La compétitivité sera liée à la capacité des filières à gérer les aléas climatiques, environnementaux, économiques et sanitaires.

Accompagner les transitions agroécologiques et climatiques

Au-delà d'une exigence forte de qualité sanitaire des aliments, les consommateurs demandent aujourd'hui des produits les plus

naturels possibles, notamment avec le moins d'ajouts (une alimentation « sans »), et expriment des exigences sur les modes de production en termes d'impact sur l'environnement, d'usage d'intrants, ou encore de bien-être animal... L'agriculture de demain s'organise pour répondre aux attentes des consommateurs-citoyens.

Des réponses ont d'ores et déjà été apportées, d'autres sont en cours de développement et certaines sont encore à inventer. Ainsi, si notre alimentation est déjà classée comme la plus durable au monde (cf indice de durabilité The Economist Intelligence Unit, publié chaque année par The Economist), du temps sera nécessaire pour que les solutions pratiques et applicables au secteur soient trouvées et pour leur appropriation par l'ensemble des acteurs.

Il faut donner aux acteurs de la visibilité dans le temps sur la mise en oeuvre des transitions. L'enjeu est le maintien d'un volume de production réaliste au regard des besoins. Il faut trouver un équilibre entre la demande des consommateurs, la capacité des outils de transformation sur nos territoires et les contraintes pesant aujourd'hui intégralement sur les agriculteurs.

QUEL ACCOMPAGNEMENT PAR LA PAC ?

Le rôle de la coopération dans l'agriculture de demain

Comment fonctionne une coopérative agricole ?



Les coopératives sont les entreprises des agriculteurs. Elles sont non délocalisables et s'inscrivent dans le temps long.

Elles ont une responsabilité collective qui doit concilier les aspects économiques, sociétaux et environnementaux. Les transformations demandées à l'agriculture doivent prendre en considération ces divers aspects : répondre aux attentes sociétales et aux urgences, notamment climatiques et sanitaires, prendre en considération la réalité des métiers et des pratiques, participer à la compétitivité de nos filières. Au quotidien, les coopératives veillent à assurer cette équation pour accompagner l'ensemble des transitions sur les territoires.

Assurer la transition générationnelle

Dans un environnement mouvant, nous devons accompagner les nouvelles générations et favoriser le choix coopératif. C'est un enjeu de pérennité de nos coopératives, de nos activités et d'avenir du secteur agricole.

Les coopératives doivent être attractives pour les producteurs en proposant une sécurisation des débouchés, une mutualisation des moyens de production, un accompagnement technique et financier.

Les coopératives, outils incontournables des transitions de demain

Le rôle des coopératives dans la chaîne alimentaire

Pour peser dans une filière, les producteurs doivent s'organiser, se structurer collectivement et renforcer leur capacité de commercialisation collective.

Le rôle des organisations de producteurs (OP) est prévu aujourd'hui dans la réglementation européenne et les coopératives sont reconnues comme étant le stade le plus abouti et efficace des organisations de producteurs (ref : diagnostic national en vue du futur Plan Stratégique National de la PAC post 2020 – fiche C).

Les résultats économiques des coopératives sont également reconnus par l'évaluation européenne des OP (Producer organisations strengthen farmers' position in the food supply chain – 23/10/19). Ce rôle doit être conforté aussi bien au niveau européen qu'au niveau français. Il convient d'éviter les dérives qui rendraient ce regroupement inefficace parce qu'insuffisamment structurant

Les coopératives engagées dans les transitions

Quelques exemples

600 coopératives engagées dans l'agriculture biologique



100% des coopératives d'agrofourniture sont engagées volontairement dans la collecte et le recyclage des emballages et plastiques commercialisés auprès des agriculteurs



Les 2/3 des coopératives d'alimentation animale sont certifiées Duralim



Les coopératives sont engagées dans 92% des programmes d'actions locaux de préservation de la qualité de l'eau



Plus de 350 coopératives ont effectué un diagnostic de leur démarche RSE



avec 28 millions d'arbres plantés par an, les coopératives forestières sont les premiers reboiseurs en France

40% c'est la baisse de la consommation d'énergie des coopératives de déshydratation de luzerne depuis 20 ans



3 coopératives sur 4 accompagnent les nouveaux coopérateurs avec des aides financières techniques et juridiques



100% des coopératives viticoles seront engagées d'ici 2025 dans la certification environnementale ou en agriculture biologique



Les coopératives laitières déploient des diagnostics de bien-être animal afin que 100% des programmes laitiers coopératifs soient diagnostiqués dans les 5 ans



Près de 23 000 agriculteurs-coopérateurs toutes filières confondues adhèrent à la démarche agriconfiance



D'ores et déjà, les coopératives accompagnent les transitions environnementales. Par leur présence dans les territoires, leur proximité avec leurs associés coopérateurs, l'accompagnement de la production en lien avec la demande des clients, et par leurs investissements, les coopératives sont un acteur majeur des filières et des territoires. Elles seront le vecteur de la réussite des transitions. Elles doivent être reconnues pour le rôle central qu'elles jouent aujourd'hui et qu'elles continueront à jouer dans cette adaptation continue de notre agriculture.

Quels outils de la PAC souhaitons-nous privilégier ?

Pour répondre à l'ensemble des attentes sociétales et faire face aux multiples aléas auxquels est exposé le secteur agricole, le plan stratégique français doit :

- **Développer les outils de gestion des risques**

La gestion des risques doit se voir sous la forme d'une approche globale, résultant de la combinaison de plusieurs outils à divers niveaux.

Un effort particulier doit être porté sur la formation des agriculteurs et la prévention des risques. Recherche, changement de pratiques, investissement... font partie des outils de prévention et doivent bénéficier de taux d'aides plus favorables.

Chaque Etat membre doit prévoir dans son plan stratégique la mise en place d'un dispositif de gestion des risques mais il est aussi essentiel de tendre vers une harmonisation de la gestion des risques au niveau européen.

Enfin, le financement de ces mesures doit être facilité par un élargissement des possibilités d'accompagnement.

- **Renforcer l'organisation économique à travers les coopératives et saisir les opportunités proposées dans le cadre des programmes sectoriels**

Depuis 22 ans, les producteurs de fruits et légumes, ont renforcé leur organisation à travers les OP et les Associations d'OP, en mettant en oeuvre des programmes opérationnels (PO) outil stratégique extrêmement efficace. Ces programmes ont permis de répondre aux objectifs de compétitivité et aux attentes des citoyens et consommateurs : qualité et commercialisation des produits, amélioration des outils de production, amélioration des pratiques culturelles en faveur de l'environnement...

Cette approche filière des programmes opérationnels est vertueuse et c'est pourquoi les secteurs de l'horticulture comme celui des productions animales sont favorables à la mise en place de programmes opérationnels.

En ce qui concerne la viticulture, le programme national d'aide, répondant à la même logique de plan d'action de filière reste également une priorité.

- **Maintenir les aides couplées uniquement si elles sont en phases avec les attentes du marché**

Pour être plus efficaces, nous proposons que les aides couplées soient conditionnées à la démonstration de création de valeur et au maintien d'une production sur un territoire. Bouée de survie pour certaines productions, les aides couplées restent indispensables.

- **Accompagner la transition agroécologique**

Cette transition ne pourra pas se réaliser dans de bonnes conditions sans un accompagnement approprié à travers la reconnaissance de pratiques « vertueuses », la recherche et l'innovation, les investissements ou encore la formation.

- **Soutenir les zones à handicaps naturels pour maintenir l'activité en zone rurale**

- **Afin de libérer le plein potentiel de l'agriculture, il est indispensable de redonner tout son sens et tout son intérêt au marché intérieur avec une application égale dans l'ensemble des Etats membres de la réglementation européenne.**

Comment rester compétitif, innovant, si les règles du jeu ne sont pas équitables, voire parfois inconnues ? La question des distorsions de concurrence vis-à-vis des pays tiers est également prégnante quand il s'agit de durabilité. Il est aujourd'hui indispensable de donner aux agriculteurs et à leurs entreprises coopératives les moyens de se défendre face à une concurrence internationale souvent déséquilibrée.

Une coopérative c'est avant tout la réunion de producteurs qui construisent en commun l'avenir de chacun.